
CONDITIONS GENERALES DE REFERENCEMENT

Maître Anthony BERGER, Avocat au Barreau de Lyon exerçant en cabinet individuel, immatriculé sous le numéro SIREN 82188044000028, dont le siège social se situe 1 place Francisque Regaud 69002 LYON, exploite, à l'adresse www.divorce-amiable.net (ci-après dénommé « Le Site »), un site Internet de mise en relation de personnes souhaitant engager une procédure de divorce par consentement mutuel (ci-après dénommées « les Utilisateurs »), et qui permet à des professionnels exerçant une activité dans ce domaine (ci-après dénommé « le Client ») de se référencer sur le Site.

Le référencement sur le site n'est ouvert qu'à des professionnels susceptibles d'assister et d'accompagner les Utilisateurs dans leur procédure de divorce par consentement mutuel, conformément à la législation en vigueur au jour de souscription du référencement par le Client : avocats, notaires, organes de médiation.

Le référencement du Client implique l'acceptation irrévocable des présentes conditions générales dont le Client reconnaît avoir pris connaissance préalablement à son référence sur le Site ».

Maître Anthony BERGER se réserve la possibilité de modifier, à tout moment et à son entière discrétion, les présentes conditions générales.

Les conditions générales en vigueur sont celles qui sont présentes sur le Site au moment où le Client se référence sur le Site.

En acceptant les présentes conditions générales de référencement, la personne qui se référence sur le Site garantit disposer des pleins pouvoirs à cette fin, et pour engager le Client.

Maître Anthony BERGER fournit un exemplaire du présent contrat sur support durable téléchargeable sur le Site avant la passation de la commande, ce que le Client accepte.

Le Client accepte également de recevoir toutes informations concernant son référencement et plus généralement l'exécution des présentes conditions générales par courrier électronique.

Le Client reconnaît que l'acceptation des conditions générales s'effectue en ligne au moment de la validation du formulaire de souscription et ne nécessite pas de signature manuscrite.

1. Objet

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions et modalités de référencement du Client sur le Site.

2. Entrée en vigueur / Durée

Les présentes conditions générales entrent en vigueur à compter de leur acceptation par le Client, pendant toute la durée du référencement du Client sur le Site, périodes de renouvellement incluses.

3. Référencement du Client

Le Client sera référencé sur le Site pendant une période de trois mois, débutant à la plus proche des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet ou 1er octobre, à compter de son premier référencement sur le Site.

A l'issue de la période trimestrielle, le renouvellement du référencement est effectué par tacite reconduction pour une nouvelle période trimestrielle.

Pour pouvoir être référencé sur le site, le Client devra suivre les étapes suivantes :

- Remplir le formulaire de souscription à l'adresse suivante : goo.gl/forms/YvF4aDm8pCu9rm7l1
- Accepter les présentes conditions générales de référencement en cochant la case « J'ai lu les conditions générales de référencement et j'y adhère sans réserve »
- Après réception de la facture par courrier électronique, dans un délai de 72h suite à la validation du formulaire, procéder au règlement de ladite facture par virement bancaire aux coordonnées indiquées dans le courrier électronique.
- Le Client sera alors référencé sur le Site pour la durée précisée au présent contrat.

Le Client garantit qu'il est propriétaire de l'ensemble des informations, documents, images ou de tous autres éléments postés par le Client sur le Site (ci-après dénommé ensemble « le Contenu »), ou qu'il a obtenu l'ensemble des autorisations nécessaires à la diffusion du Contenu sur le Site.

Le Client concède à Maître Anthony BERGER un droit d'utilisation du Contenu nécessaires au référencement du Client sur le Site, permettant à Maître Anthony BERGER de diffuser le Contenu sur le Site, et ce pendant toute la durée du Contrat.

Le Client s'engage par ailleurs à ne pas poster de contenus illicites, faux, n'étant pas en rapport avec son activité, ou dénigrants ou diffamant un autre professionnel, et plus généralement contrevenant aux droits des tiers.

Le Client fera son affaire personnel, garantit et indemniserà Maître Anthony BERGER contre toute action, réclamation, revendication, opposition d'un tiers concernant la diffusion de tout ou partie du Contenu sur le Site et ce quel que soit le fondement, notamment la violation du droit au respect de la vie privée, d'un droit d'auteur ou d'un droit de propriété intellectuelle et/ou industrielle, et/ou d'un acte de concurrence déloyale ou parasitaire, et/ou un acte de dénigrement ou de diffamation.

Par conséquent, le Client s'engage à supporter tous les frais et dépens (y compris les honoraires d'avocat supportés le cas échéant par Maître Anthony BERGER), indemnité transactionnelle, ainsi que tous dommages ET intérêts qui seraient prononcés par une juridiction contre Maître Anthony BERGER.

Maître Anthony BERGER ne saurait en aucun cas être responsable en cas d'erreur par le Client dans la saisie des informations, et dans l'hypothèse où tout ou partie du Contenu ne serait plus à jour.

Maître Anthony BERGER s'engage à mettre à jour le Contenu sur simple information des modifications par le Client par courrier électronique à l'adresse suivante aberge@divorce-amiable.net, dès que nécessaire, de sorte qu'il soit toujours véridique.

4. Prix et conditions de paiement

Le tarif du référencement s'élève à 100 € Hors Taxes par période trimestrielle.

Le prix total réglé par le Client en contrepartie de son référencement sera mentionné sur la facture récapitulative de la commande, adressée au client le 15 du mois précédent chaque période trimestrielle par courrier électronique à l'adresse fournie par le Client dans le formulaire de souscription.

Ce prix inclura les taxes en vigueur au moment de la commande.

Le règlement sera effectué par le Client par voie de virement bancaire aux coordonnées indiquées par Maître Anthony BERGER.

Les tarifs du référencement sont fixes.

5. Propriété intellectuelle

Le Site et son contenu, notamment les marques, les logos, les images, les dessins, les modèles, les textes, les photographies, les chartes graphiques, les bases de données sont la propriété exclusive, pleine et entière de Maître Anthony BERGER.

Toute reproduction, représentation, diffusion, exploitation, commercialisation, utilisation de l'un quelconque des éléments présents sur le Site est strictement interdite.

6. Responsabilité

Le Client reconnaît et accepte que Maître Anthony BERGER ne donne aucune garantie quant à la performance du référencement, et quant à l'atteinte d'un quelconque objectif par le Client, quel qu'il soit, notamment en termes de vente de services.

Le Client est par ailleurs seul responsable des services ou produits qu'il propose via le Site, et de la réalisation des prestations.

Maître Anthony BERGER ne saurait en aucun cas être responsable du contenu du ou des sites internet du Client accessibles par des liens figurant sur le Site, ni de l'ensemble des services proposés par le Client. Le Client sera en effet le seul cocontractant des utilisateurs pour les services fournis.

Le Client assume l'entière responsabilité de tout différend avec un utilisateur concernant la réalisation de prestations de services. Le Client s'engage à avoir souscrit un contrat d'assurance, auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable établie en France, garantissant sa responsabilité civile professionnelle dans le cadre de ses activités pour tous dommages qu'il pourrait causer, et à souscrire tout contrat d'assurance rendu obligatoire par la loi.

Le Client reconnaît et accepte que Maître Anthony BERGER a le statut d'hébergeur au sens de la Loi 2004-575 pour la confiance dans l'économie numérique du 21 juin 2004, modifiée par la loi 2018-998 du 23 octobre 2018, et n'est pas éditeur du Contenu posté par le Client sur le Site.

Maître Anthony BERGER ne saurait par ailleurs être responsable dans l'hypothèse où son prestataire d'hébergement rencontrerait des problèmes techniques, rendant le Site indisponible.

7. Données personnelles

Le Client est informé que les données personnelles qu'il a communiquées lors de la création de son compte, font l'objet d'un traitement par Maître Anthony BERGER à des fins de gestion administrative, commerciale et pour réaliser des statistiques.

Conformément au Règlement Européen sur la Protection des Données du 14 avril 2016, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant, en adressant une demande écrite en ce sens à l'adresse suivante : Maître Anthony BERGER - 1 place Francisque Regaud 69002 LYON ou par e-mail à aberger@divorce-amiable.net.

Le Client est invité à corriger ou mettre à jour les données le concernant qui sont inexactes, incomplètes ou obsolètes. Maître Anthony BERGER ne saurait être responsable dans l'hypothèse où des données du Client seraient inexactes, incomplètes ou obsolètes.

Le Client est informé de l'utilisation de cookies de mesure d'audience. La poursuite de sa navigation sur le Site vaut accord au dépôt de cookies sur son terminal.

Si le Client refuse la présence de cookies, les fonctionnalités du Site pourront être diminuées mais son utilisation sera néanmoins possible.

8. Résiliation

Le Client peut, à tout moment, dénoncer son référencement sur le Site, sans justification, par courrier électronique à l'adresse suivante : aberger@divorce-amiable.net. Le référencement prendra alors fin à l'issue de la période trimestrielle en cours.

Maître Anthony BERGER se réserve le droit de mettre fin au référencement du Client sur le Site à l'issue de la période trimestrielle, notamment en cas de méconnaissance des principes d'utilisation du Site ou de son esprit général. Dans cette hypothèse, le Client est informé de la dénonciation du référencement par courrier électronique avant le renouvellement de la période trimestrielle.

Au terme du présent contrat, quelle qu'en soit la cause, les dispositions suivantes resteront en vigueur : article « Responsabilité », article « Résiliation », article « Propriété intellectuelle ».

9. Force majeure

Les obligations de Maître Anthony BERGER seront suspendues en cas de force majeure, sans que le Client ne puisse engager la responsabilité de Maître Anthony BERGER.

De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement retenus par la Jurisprudence des cours et tribunaux français : les grèves totales ou partielles, internes ou externes à l'entreprise, lock-out, intempéries, épidémies, tremblement de terre, incendie, tempête, inondation, dégât des eaux, blocage ou dysfonctionnement des moyens de télécommunications, blocage ou dysfonctionnement d'Internet, restrictions gouvernementales ou légales, modifications légales ou réglementaires des formes de commercialisation, et tout autre cas indépendant de la volonté expresse des parties empêchant l'exécution normale du présent contrat.

10. Limites d'Internet

Le Client reconnaît avoir connaissance des caractéristiques et des limites d'Internet, de la présence éventuelle de virus, et du détournement possible des données du Client du fait d'actes de piratage, dont Maître Anthony BERGER ne saurait être responsable.

Il en est de même en cas de difficultés d'accès au Site ou de dysfonctionnements du Site, notamment liées à des actes de piratage.

Maître Anthony BERGER se réserve le droit d'effectuer des opérations de maintenance sur le Site. Le Client reconnaît et accepte qu'il ne pourra plus accéder au Site pendant la durée de l'opération de maintenance.

11. Autorisations légales et administratives

Le Client s'engage à avoir obtenu l'ensemble des autorisations légales et administratives nécessaires à l'exercice de son activité.

Le Client garantit à Maître Anthony BERGER que rien ne s'oppose à son référencement sur le Site et à l'exécution du présent contrat.

12. Sous-traitance

Maître Anthony BERGER se réserve le droit de sous-traiter tout ou partie des prestations objet du présent contrat, à tout tiers de son choix, ce que le Client reconnaît et accepte.

13. Convention de preuve

Le Client reconnaît et accepte que les informations contenues dans les systèmes informatiques de Maître Anthony BERGER ont la même force probante que des documents papiers. L'archivage des documents est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

14. Indépendance des dispositions des conditions générales

Si une disposition quelconque du présent contrat venait à être déclarée nulle ou inapplicable du fait d'une décision de justice ou de l'application d'une loi ou d'un règlement, le reste des dispositions des présentes conditions générales demeurera pleinement en vigueur.

15. Indépendance des Parties

Les Parties sont indépendantes l'une de l'autre, et aucune Partie ne pourra agir ni se présenter en tant qu'agent, associé, Client ou représentant de l'autre.

16. Absence de renonciation

La non-application ou le retard dans l'application de l'une quelconque des dispositions du contrat par une Partie ne sauraient être interprétés ou compris comme une renonciation de cette partie à l'application de la disposition concernée.

17. Intégralité

Le contrat constitue l'intégralité de l'accord entre les parties, et prévalent sur tout autre document ou contrat du Client, ou sur tout accord entre les parties non prévu aux présentes.

18. Droit applicable

Les présentes conditions générales sont régies exclusivement par le droit français. Tout litige pourra être soumis, préalablement à la saisine des institutions judiciaires, au bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de Lyon.